



SUR LES TRACES

DU **PANDA**

Mai 2023

N°112



À LA UNE

**RESSUSCITER LES FORÊTS SOUS-MARINES**

LE POINT SUR

Aux États-Unis, le bison revient à la charge

# QUAND LA NATURE FAIT DE LA RÉSISTANCE

**T**andis que les jours rallongent, la chaleur pénètre lentement la terre. Peu à peu, le monde retrouve ses couleurs. Plus rien ne peut arrêter la course montante du soleil qui réveille nos sens. Le jaune des forsythias, le rose des cerisiers dans les jardins, le rouge des coquelicots ou encore le blanc des pâquerettes. Mais aussi le parfum des jacinthes, du jasmin et du magnolia...

Chaque année, à la belle saison, c'est le même miracle qui survient. La nature ressuscite. Une pulsation de vie si forte, que rien ne semble pouvoir l'endiguer.

Au-delà de cette régénération naturelle, à l'œuvre à chaque printemps, la nature dispose d'une immense résilience, autrement dit, d'une formidable capacité à se remettre des chocs.

Après un incendie, une tempête ou une pollution chimique, les sols vont de nouveau faire naître la végétation et les espèces vont petit à petit recoloniser l'endroit. Pourvu qu'on lui en laisse le temps, la nature cicatrise et renaît ! Mais du temps, il nous en reste peu justement.

**Actuellement, le rythme d'extinction est 100 à 1000 fois supérieur au taux naturel.**

Si nous voulons que la vie sauvage reprenne ses droits là où nous avons contribué à son extinction, nous devons l'aider. Au WWF, nous le savons bien.

Alors que la biodiversité s'effondre, fortes de votre soutien indéfectible, nos équipes s'efforcent de restaurer la vie. Réintroduire des espèces dans leurs milieux originels, comme le lynx ou le bison, replanter des propagules de palétuviers pour faire renaître les forêts de mangroves ou encore cultiver des graines d'herbes pour reconstituer des prairies sous-marines dans les océans... chacun de ces projets de restauration écologique suscite un nouvel espoir. Malheureusement, les différents écosystèmes se retrouvent de plus en plus confrontés aux conséquences du dérèglement climatique et à celles de l'activité humaine : canicules, fonte de la banquise, pression démographique, empreinte carbone toujours plus élevée, déforestation, pollution...

Depuis le début de la civilisation, le monde a perdu la moitié de ses forêts et de ses récifs coralliens, 70 % de ses zones humides et endigué les deux tiers de ses fleuves principaux. Face aux changements, la nature s'est jusqu'à présent montrée résiliente. Mais pour combien de temps encore ?



**Isabelle Autissier**  
Présidente d'honneur du WWF France

Aigrette de pissenlit sous la rosée matinale

# RESSUSCITER LES FORÊTS SOUS-MARINES

**Au Royaume-Uni et en France, nous redonnons vie aux forêts sous-marines. Replanter ou protéger des herbiers sous-marins, c'est semer l'espoir tout autour, tant ces écosystèmes sont précieux pour la vie aquatique et la lutte contre le changement climatique.**

## UN ALLIÉ IRREMPLAÇABLE

En dépit de leur apparence, les herbiers marins ne sont pas des algues mais des plantes aux longues feuilles en forme de ruban qui fleurissent dans les océans. Comme leurs homologues terrestres, elles fabriquent de l'oxygène et stockent le CO<sub>2</sub> atmosphérique, ce qui fait d'elles de formidables alliées face au changement climatique. Les herbiers marins capturent jusqu'à 35 fois plus de carbone à l'hectare que les forêts tropicales humides et même s'ils ne couvrent que 0,2% des fonds marins, ils absorbent 10% du carbone des océans chaque année. Pourtant, leur rôle est largement sous-estimé. Partout dans le monde, les forêts sous-marines sont en recul et nous sommes peu nombreux à nous en émouvoir. En cause, l'urbanisation galopante le long des côtes, la pollution terrestre qui se déverse dans la mer, le chalutage ou encore les impacts de la navigation de plaisance.

**92% des prairies marines  
auraient disparu  
au Royaume-Uni  
au cours du siècle dernier**

## RÉPARER LES HERBIERS MARINS

Il y a trois ans, le WWF Pays de Galles lançait le plus ambitieux projet de restauration de prairie sous-marine jamais entrepris au Royaume-Uni. Au cours de l'été 2020, une équipe de bénévoles a parcouru les fonds marins du pays pour récolter un million de graines d'herbes. Ces dernières ont été cultivées dans les laboratoires de l'Université de Swansea et ont été progressivement plantées dans le Pembrokeshire, sur les rives de la mer d'Irlande, pour reconstituer une prairie de 20 000 m<sup>2</sup>. À titre de comparaison, la surface de jeu d'un terrain de foot professionnel peut s'étendre jusqu'à 10 800 m<sup>2</sup>. Fort de ce succès, nous avons déployé l'initiative sur la côte nord du Pays de Galles, dans les régions d'Anglesey. Cette fois, nous avons restauré 10 hectares, soit 100 000 m<sup>2</sup>



© LEWIS JEFFERIES / WWF-UK

de forêts sous-marines ! D'ici 2026, nous prévoyons de planter plus de 5 millions de graines d'herbes marines sur la péninsule de Llyn...

En Méditerranée, le WWF France travaille à la conservation de la posidonie grâce à une approche différente : la restauration passive. Il s'agit d'éviter la dégradation des herbiers et de favoriser leur repousse par la mise en place de mouillages sur bouées et de zones d'interdiction d'ancrage.

Depuis 2020, les navires de plus de 24 mètres de long ne peuvent s'amarrer que sur des coffres d'amarrage ou jeter l'ancre dans des zones bien précises, clairement identifiées, au sein desquelles il n'y a pas de risque pour l'herbier de posidonie. C'est un premier pas qui a permis de réduire les impacts de deux tiers. Mais les navires de moins de 24 mètres représentent 95% des plaisanciers en Méditerranée. Le WWF se mobilise donc désormais pour limiter l'impact de ces derniers, en facilitant la mise en place de bouées en mer et en menant des actions de sensibilisation, notamment.

**La restauration passive consiste à supprimer la source de dégradation, on parle d'action légère. Tandis que la restauration active est dirigée par des interventions humaines et requiert des méthodes de génie écologique, on parle d'action lourde.**

## LE TROU DE LA COUCHE D'OZONE SE RÉSORBE !



La couche d'ozone stratosphérique sert de bouclier à notre planète contre les rayonnements du soleil. Élément vital de notre atmosphère, celle-ci agit comme un filtre invisible qui protège toutes les formes de vie contre une surexposition aux rayons UV nocifs. Alors, quand dans les années 1970, les scientifiques alertent les dirigeants politiques à propos de l'apparition d'un trou dans la couche d'ozone, c'est la panique !

En 1987, vingt-quatre pays et la Communauté économique européenne prennent la mesure du danger et signent un traité, appelé Protocole de Montréal. Le texte interdit alors l'usage des substances qui détruisent la couche d'ozone comme les chlorofluorocarbures, utilisés comme réfrigérants, solvants et comme gaz propulseur dans les sprays.

Quarante ans plus tard, l'accord semble avoir porté ses fruits. Selon un rapport publié le 9 janvier dernier par l'ONU, la barrière protectrice devrait entièrement se rétablir d'ici 40 ans.

Pour la planète et tout ce qui vit dessus, c'est une excellente nouvelle !

## 3,3 À 3,6 MILLIONS DE PERSONNES

VIVENT DANS UN CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉ EXTRÊME AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



© JASHIM SALAM / WWF-UK

## UN TRAITÉ HISTORIQUE POUR PROTÉGER LA HAUTE MER



La haute mer représente plus de 60 % des océans. Elle commence là où s'arrêtent les zones économiques exclusives (ZEE) des États, à 370 km maximum des côtes. Sa protection tombe donc dans une sorte de vide juridique. Heureusement, le traité que la conférence intergouvernementale vient d'adopter sous l'égide des Nations unies, va enfin donner un cadre légal à la conservation et à l'usage de la diversité biologique marine au-delà des eaux territoriales.

L'accord permettra la création d'aires marines protégées (AMP) en haute mer et devrait se traduire par une diminution de l'impact néfaste des activités qui s'y concentrent, échappant jusqu'ici à toute régulation : navigation, pêche industrielle et exploitation d'autres ressources sous-marines. Rappelons que la haute mer joue un rôle essentiel pour de nombreuses espèces emblématiques, telles que les requins, les thons, les baleines ou encore les tortues marines. Représentant près de deux tiers de la superficie totale de l'océan de notre planète, en séquestrant près de 30% des émissions de carbone émises par les humains, elle constitue aussi un allié crucial contre les effets du réchauffement.

## EN INDE, L'ESPOIR RENAÎT POUR LE RHINOCÉROS À UNE CORNE



Aujourd'hui, plus de 2 500 rhinocéros à corne unique vivent dans le parc national de Kaziranga au Nord-Est de l'Inde, alors que partout ailleurs l'espèce est en voie d'extinction. À l'origine de cette exception, il y a un immense travail de sensibilisation auquel le WWF a pris part pour convaincre les communautés locales de renoncer à des activités illégales particulièrement lucratives. Une corne de rhinocéros se vend en moyenne 50 000 euros le kilo en Chine pour ses soi-disant vertus curatives et aphrodisiaques.

Les villageois vivant aux abords du parc ont su mettre en place des moyens de subsistance alternatifs qui ne nuisent ni aux forêts, ni aux espèces qu'elles abritent. Les uns ont opté pour l'élevage porcin, d'autres pour la couture, tissant des vêtements locaux vendus sous leur propre marque aux visiteurs du parc.

Officiellement, un seul rhinocéros à corne unique a été braconné en 2022 dans le parc de Kaziranga contre une quarantaine en 2014.



Une tortue Luth (*Dermochelys coriacea*) rejoint la mer,  
après avoir pondu sur la plage de Cayenne en Guyane.

# AUX ÉTATS-UNIS LE BISON REVIENT À LA CHARGE



© FRANKREPORTER / ISTOCK

**A**près avoir frôlé l'extinction, l'emblématique animal repeuple peu à peu les Grandes Plaines d'Amérique du Nord, au profit des peuples autochtones et de tout l'écosystème.

Rescapé des temps préhistoriques, avant la colonisation européenne, le bison des plaines était le grand mammifère le plus répandu en Amérique du Nord. Sa population comptait alors près de 60 millions d'animaux. Hélas, en raison de la conquête de l'Ouest et de l'effort délibéré du gouvernement américain pour éliminer l'espèce afin de soumettre les peuples autochtones qui vivaient en totale interdépendance avec elle, ses effectifs ont chuté drastiquement. En 1889, il ne restait plus que 512 bisons des plaines.

Mais depuis quelques années, le bison sauvage reconquiert peu à peu son milieu naturel... Et c'est avant tout aux populations autochtones qu'on le doit car, face au déclin tragique de l'espèce, elles ont eu l'idée de prélever plusieurs individus du Parc de Yellowstone pour les réimplanter sur leurs terres.

Les tribus Assiniboine et Sioux de la réserve de Fort Peck ont ainsi constitué leurs propres troupeaux, souvent sur des anciennes parcelles de pâturage. Après une lutte acharnée qui a duré plus de six ans contre la législation anti bison du Montana, la Cour Suprême leur a donné raison. En 2012, le tout premier bison

a été relâché. Depuis, d'autres animaux ont été remis en liberté et sont venus renforcer la population de Fort Peck qui compte aujourd'hui plus de 350 bêtes. À terme, les peuples autochtones espèrent parvenir à reconstituer un troupeau de plus de 2 500 bisons. Deux ans à peine après le retour de l'espèce, les oiseaux sont revenus nicher dans les prairies, la végétation a repoussé, en bref, la nature a repris ses droits ! Il faut dire que le bison est une espèce «clé de voûte» qui façonne les paysages, en se nourrissant de plantes et en dispersant leurs graines. Il favorise aussi la biodiversité des plantes de prairie en broutant uniquement les herbes les plus courantes, libérant de la place pour d'autres espèces plus rares.

Aux côtés des communautés autochtones, le WWF s'efforce de protéger l'incroyable biodiversité des Grandes Plaines du Nord face à l'expansion agricole et l'urbanisation.

Actuellement, nous travaillons en étroite collaboration avec les tribus Fort Peck Assiniboine et Sioux, la communauté indienne de Fort Belknap, la nation Sicangu Lakota mais aussi le US National Park Service et Parcs Canada. Ensemble, nous poursuivons le même objectif : préserver la richesse de l'écosystème des grandes prairies, en protégeant notamment deux espèces emblématiques : le putois à pieds noirs d'Amérique et le bison.

## À DÉCOUVRIR

### L'EXPOSITION "FÉLINS"

du 22 mars 2023 au 7 janvier 2024  
Muséum d'Histoire Naturelle de Paris



La Grande Galerie de l'Évolution met à l'honneur une exceptionnelle famille d'animaux présents sur toute la planète : les félins. Du tigre au lion en passant par des espèces bien plus confidentielles, comme le manul, le chat pêcheur ou le guigna... venez découvrir les 38 espèces félines qui peuplent la Terre. Vous saurez tout sur leur histoire, leur évolution, leurs particularités et les dangers qui les menacent... L'occasion également de mettre un terme à certaines idées reçues et de tordre le cou à de nombreux clichés !

### LA SÉCHERESSE

Conférence digitale du WWF  
événement ouvert à tous ses donateurs



RENDEZ-VOUS le 13 juin 2023

Retrouvez nous à 18h pour une conférence digitale consacrée à la sécheresse et au partage équilibré des ressources en eau en France.

Inscrivez-vous sur :  
[bit.ly/4o2VQtn](https://bit.ly/4o2VQtn)  
ou en scannant ce QR code :



### EXPLORER LA FORÊT

Guide illustré de Richard Irvine  
Paru en octobre 2022



Un guide illustré et pratique, pour découvrir les richesses de la vie dans les bois, apprendre à cohabiter avec la nature et se (re)connecter au monde végétal.

Inspiré des écoles de la forêt initiées en Scandinavie, ce manuel vous révélera tout ce que vous avez toujours voulu savoir : comment allumer un feu de camp, cueillir les (bons) champignons, faire un nœud solide, monter un mur en pierres sèches ou encore tailler un arc et des flèches.

Des techniques de survie en milieu naturel aux savoirs ancestraux, en passant par des idées de jeux créatifs et des infos inédites sur les animaux... La forêt n'aura (presque) plus de secrets pour vous !

## NOUS SOMMES LA SOLUTION

# UN NOUVEAU CADRE POUR LUTTER CONTRE LE FEU

**E**n Nouvelle-Calédonie, les feux de brousse constituent le principal facteur de destruction des milieux naturels. Chaque année, 20 000 hectares en moyenne partent en fumée.

Mais depuis peu, grâce à une nouvelle réglementation, le WWF et d'autres associations environnementales locales sont reconnues comme des acteurs essentiels dans la prévention des risques d'incendie.

En effet, l'évolution de l'agrément de sécurité civile offre désormais un cadre réglementaire aux associations pour contribuer à la prévention des incendies. Les formations ont déjà débuté pour certaines, via un projet piloté par le WWF, en partenariat avec la DSCGR (Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques) de la Nouvelle-Calédonie.

Il n'est pas question pour les bénévoles de remplacer les soldats du feu. L'idée est de mobiliser des volontaires, en soutien aux sapeurs-pompiers et majoritairement sur les phases de prévention. Il s'agit principalement d'agir, en amont, notamment en surveillant les zones à risque et en alertant les pompiers en cas de début d'incendie. Mais les bénévoles pourront aussi être amenés à éteindre des foyers ou à intervenir, quand ils seront équipés, sur des démarrages de feu ou des feux de moins de 10 m<sup>2</sup>. Ils pourront également mouiller certaines zones pour éviter que les racines ne se consomment et favoriser ainsi la «repousse» de la végétation, une fois le feu éteint. Des moyens étant mis à leur disposition et des formations leur ayant été dispensées, l'ensemble de ces missions sera désormais à la portée des volontaires, ce qui permettra de délester les professionnels du feu en les mobilisant là où leur expertise est la plus indispensable.

**Parce qu'ensemble, nous sommes la solution !**





## EN TÊTE-À-TÊTE AVEC

# LAURENT KELLE

## RESPONSABLE DU BUREAU GUYANE AU WWF

**D**epuis mon arrivée au WWF en 1998, je travaille à la mise en œuvre de projets de conservation pour préserver l'incroyable biodiversité de la Guyane Française.

La tortue luth, plus grosse tortue marine au monde, est au cœur de nos missions. Si cette doyenne des océans peuple les fonds marins depuis des millions d'années, aujourd'hui, elle est particulièrement menacée. Dans l'Ouest de la Guyane, les pontes de l'espèce ont baissé de 95% en 20 ans. Imaginez un peu... Il y a deux décennies, environ un millier de tortues luth venaient pondre chaque année au sein de l'estuaire du fleuve Maroni. En 2022, on estime que seules 10 à 20 femelles ont fréquenté le même écosystème.

Les menaces sur cette espèce sont nombreuses. Dans cette zone, la pêche illégale qui piège les femelles adultes,

alors même qu'elles n'étaient pas ciblées, fait des dégâts importants, à laquelle viennent s'ajouter l'érosion du littoral, et le braconnage de leurs œufs. Sans oublier le changement climatique, qui met en péril la reproduction de l'espèce. Le sexe des embryons de tortue étant déterminé par la température, le pourcentage de femelles risque de largement dépasser celui des mâles...

Mais il y a quelques mois, la signature d'un traité mondial sur la haute mer nous a redonné de l'espoir... La haute mer commence à 370 km maximum des côtes, là où s'arrêtent les zones économiques exclusives des États. L'accord historique qui a été signé crée enfin un cadre pour préserver la vie marine dans une zone qui tombait jusqu'à présent dans une sorte de vide juridique. Ce qui se passe dans cette partie de l'océan ne sera plus invisible. Désormais, il sera possible

de créer des aires marines protégées au-delà des eaux territoriales et donc de réduire l'impact néfaste des activités qui s'y concentrent et qui échappaient jusqu'ici à toute régulation : navigation, pêche industrielle et exploitation d'autres ressources sous-marines.

Pour les tortues luths, et bien d'autres espèces évidemment, c'est une excellente nouvelle ! Parce que si l'on parvient à mieux encadrer l'activité de pêche, et en priorité diminuer les pratiques illégales, alors on réussira à limiter ses dommages collatéraux, le cauchemar des tortues en tête : les prises accessoires.

Tous les pays doivent maintenant le signer officiellement et le ratifier dans leur législation nationale pour qu'au-delà des mots, les engagements soient véritablement mis en pratique.

## ON PASSE À L'ACTION

# LAVEZ PROPRE

**Les beaux jours approchent et avec eux le grand ménage de printemps. Zoom sur les produits naturels à privilégier pour nettoyer efficacement sans nuire à la planète (ni à sa santé).**

**Le bicarbonate de soude :** 100 % écologique et non toxique, cette poudre magique et multi-usages nettoie, détartre et désodorise. On peut aussi l'utiliser pour se débarrasser de certains nuisibles dans son jardin. Moins connu, le percarbonate de soude vient à bout de toutes les tâches et redonne de l'éclat aux textiles blancs.

**Le vinaigre blanc :** pur ou dilué avec de l'eau, il permet de récurer, désinfecter, désodoriser, détacher et assouplir le linge. Détartrez votre cafetière ou votre bouilloire au vinaigre par exemple. Les dépôts de calcaire sur les robinets ne résisteront pas non plus.

**Le savon de Marseille :** biodégradable, il est idéal pour l'hygiène corporelle, mais aussi pour la lessive ou l'entretien de la maison. Il ne fait qu'un avec les surfaces délicates et permet notamment d'entretenir des sols ou des plans de travail en pierre (marbre par exemple).

**Le savon noir ménager :** dégraissant, détachant et non agressif, il permet de tout nettoyer dans la maison. Par ailleurs, il se montre très utile contre les pucerons.

**Le marc de café :** désodorisant, dégraissant et nettoyant, il peut polir des meubles, servir de produit vaisselle ou encore de désodorisant pour réfrigérateur. Ne le jetez plus !



### Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

ensemble, nous sommes la solution. [www.wwf.fr](http://www.wwf.fr)



WWF France- 35-37, rue Baudin 93310 Le Pré-Saint-Gervais - Directrice de la publication : Monique Barbut - Rédactrice : Mathilde Valingot. Maquette : Pascal Herbert Documents photographiques : WWF - IStock Imprimé sur papier recyclé à 100 000 ex PGE Conseils - 14 rue du Prieuré - 68250 Rouffach- ISSN N° 1264-7144.